



COMPTE-RENDU

Le jeudi 5 mars 2020 à 20h10, le Conseil municipal, légalement convoqué le 28 février 2020, s'est réuni à l'Espace Senet, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël MANCEL.

Présidence : Monsieur Joël MANCEL, Maire

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François BOUTOILLE

Etaient présents :

Monsieur Joël MANCEL, Madame Hélène DEBAISIEUX-DENE,
Monsieur Frédéric SPANGENBERG, Madame Manuela MARIE,
Monsieur Christian BOUTELOUP, Madame Evelyne PUECHAVY,
Monsieur Michel POIROT, Madame Elianor MONKAM,
Monsieur Jean-François BOUTOILLE, Monsieur Michel VANDROUX,
Monsieur Daniel CHANEL, Monsieur Serge RUMEAU,
Madame Marie-Claude LALEMANT, Monsieur Jean-Pierre MAROTTE,
Madame Sandrine PERRON-HARDY, Madame Evelyne LEGROUX,
Madame Muriel DAUVERGNE, Monsieur Jean-Charles CIZA,
Monsieur Edouard de GOUSSENCOURT, Monsieur Charles-Matti ZENTZ,
Madame Jacqueline ESSEX, Madame Christelle COLNAGHI,
Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Madame Martine BERNELIN DA SILVA,
Monsieur Jean RAFTON, Monsieur Philippe PAILLET,
Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Alain GELOT,
Madame Laurence DIJON.

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Ludovic LEA à Monsieur Joël MANCEL,
Madame Catherine SANGROUBER à Monsieur Serge RUMEAU,
Monsieur Franck PHILIPPE à Madame Martine BERNELIN DA SILVA,
Monsieur Léon JANUS à Madame Christelle COLNAGHI.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Jean-François BOUTOILLE est désigné secrétaire de séance, à l'unanimité.

Monsieur le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

Adoption du procès-verbal de la séance du mercredi 22 janvier 2020.

Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Lecture de l'ordre du jour de la séance :

1. FINANCES – ADOPTION DES TAUX 2020 DES DEUX TAXES DIRECTES LOCALES.
2. FINANCES – ADMISSION EN NON-VALEUR.
3. FINANCES – REJET DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION PROVISOIRE N°1 POUR L'ANNÉE 2020.
4. RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.
5. ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION THEATRE ET CULTURE A TRIEL.
6. JEUNESSE – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ORGANISME DE FORMATION IFAC POUR L'ORGANISATION D'UN STAGE DE FORMATION AU BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR.
7. URBANISME – INSTAURATION D'UNE OBLIGATION DE DÉPÔT DE PERMIS DE DÉMOLIR A LA SUITE DE L'ADOPTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL.
8. QUESTIONS ORALES.

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU MERCREDI 22 JANVIER 2020.

Le procès-verbal de la séance du mercredi 22 janvier 2020 est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, une abstention (*Madame Isabelle WENGER-ARTZ*).

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

Décisions n° 2020-005 à n° 2020-021

20200305DEL01 : FINANCES - ADOPTION DES TAUX 2020 DES DEUX TAXES DIRECTES LOCALES.

RAPPORTEUR : MADAME ELIANOR MONKAM

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOPTÉ** les taux d'imposition suivants, pour l'année 2020 :

	2019	2020
Taxe sur le foncier bâti	20.32 %	20.32 %
Taxe sur le foncier non bâti	109.32 %	109.32 %

20200305DEL02 : FINANCES - ADMISSION EN NON-VALEUR.

RAPPORTEUR : MADAME ELIANOR MONKAM

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADMET** en non-valeur la taxe locale d'équipement détaillée dans l'état ci-annexé, établi par la Trésorière principale, pour un montant de 548 €,
- **DIT** que la dépense correspondante figure au budget de la Commune, chapitre 65, article 6541.

20200305DEL03 : FINANCES - REJET DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION PROVISOIRE N°1 POUR L'ANNÉE 2020.

RAPPORTEUR : MADAME ELIANOR MONKAM

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **REFUSE** le montant de l'attribution de compensation négative provisoire n°1 pour l'année 2020 d'un montant de 1 664 615.30 €.

20200305DEL04 : RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **MODIFIE** le tableau des effectifs tel qu'annexé pour permettre la création des postes suivants :
 - o Deux postes d'animateur,
 - o Un poste d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe.

20200305DEL05 : ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION D’UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L’ASSOCIATION THEATRE ET CULTURE A TRIEL.

RAPPORTEUR : MADAME MANUELA MARIE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de fonctionnement d’un montant de 2000 euros à l’association Théâtre et Culture à Triel pour l’exercice 2020,
- **INSCRIT** les crédits correspondants au chapitre 65 du budget communal.

20200305DEL06 : JEUNESSE – AUTORISATION DE SIGNATURE D’UNE CONVENTION AVEC L’ORGANISME DE FORMATION IFAC POUR L’ORGANISATION D’UN STAGE DE FORMATION AU BREVET D’APTITUDE AUX FONCTIONS D’ANIMATEUR.

RAPPORTEUR : MADAME SANDRINE PERRON-HARDY

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **APPROUVE** le projet de convention avec l’IFAC pour l’organisation d’une formation au Brevet d’Aptitude aux Fonctions d’Animateur, tel qu’annexé,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou la Conseillère municipale déléguée, à signer ladite convention et à prendre toutes les mesures nécessaires pour en assurer son exécution.

20200305DEL07 : URBANISME – INSTAURATION D’UNE OBLIGATION DE DÉPÔT DE PERMIS DE DÉMOLIR A LA SUITE DE L’ADOPTION DU PLAN LOCAL D’URBANISME INTERCOMMUNAL.

RAPPORTEUR : MONSIEUR MICHEL POIROT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **INSTAURE** l’obligation de dépôt d’un permis de démolir pour tout projet de démolition totale ou partielle d’une construction située sur l’ensemble du territoire communal de Triel-sur-Seine,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son Adjoint délégué, à signer tout document et tout acte relatif à l’exécution de la présente délibération.

La séance est levée à 20h50.

Fait à Triel-sur-Seine, le 6 mars 2020.

Affiché le : 11 mars 2020

Le Maire,

Joël MANCEL

